

Approche de la consommation de cannabis chez les femmes enceintes par les professionnels de la santé et des services sociaux au Québec

Karen A. Dominguez-Cancino, PhD.

Alunni-Menichini K., Bertrand K., Chabot R., Frossard de Saugy Y., Huynh C., L'Esperance N., Loslier J., Martinez Diaz P.A., Massamba V., Vasiliadis H.M., Nazif-Munoz J.I.

Introduction

- Depuis 2018, la consommation de cannabis à des fins récréatives est légale au Canada.
- Certaines femmes enceintes utilisent le cannabis pour gérer la douleur, les nausées, et l'anxiété¹, malgré la recommandation de zéro consommation.²
- Comprendre la réponse des professionnels aux femmes enceintes consommant du cannabis est crucial pour développer des orientations cliniques dans ce nouveau contexte socio-politique.

Objectif

Explorer comment les professionnels du système de santé et des services sociaux au Québec abordent l'utilisation du cannabis chez les femmes enceintes.

Méthodes

Nous présentons les résultats de 9 entretiens réalisés auprès de différentes professionnelles de la santé et des services sociaux, provenant des régions suivantes : Montérégie-Centre, Mauricie-Centre-du-Québec et Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Résultats

L'analyse des entretiens a permis d'identifier trois catégories organisées en trois étapes pour représenter un processus structuré de conseil pour les femmes enceintes (Figure 1). Les professionnelles adaptent leurs réponses en fonction des besoins des femmes et orientent vers d'autres services lorsque nécessaire.

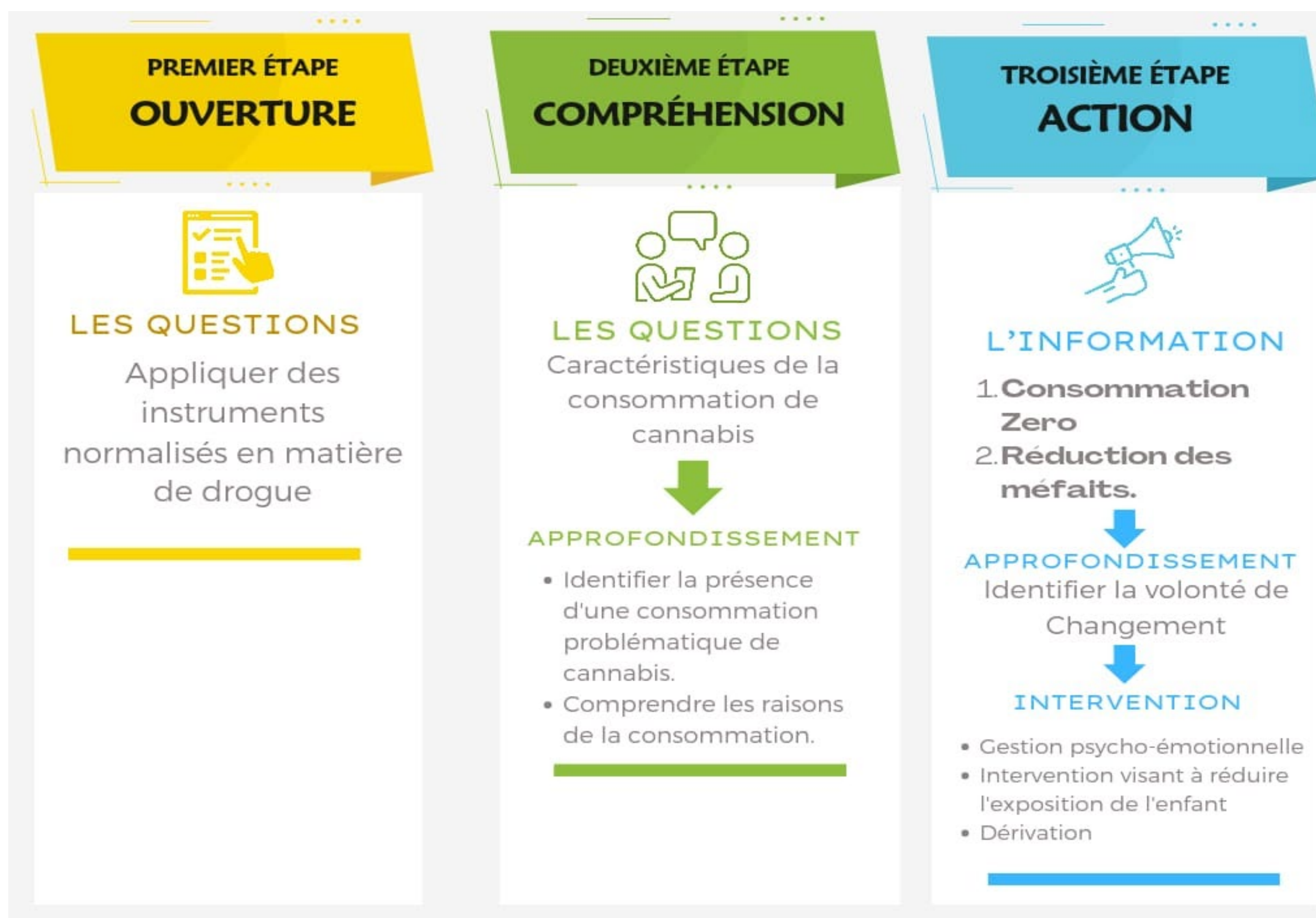


Figure 1: Interventions professionnelles par étapes

Conclusion

Des efforts sont déployés pour mieux accompagner les femmes enceintes.

Cependant, le développement d'outils et de lignes directrices spécifiques sont nécessaires pour identifier les cas problématiques.

Retombées pour le terrain: Des nouveaux outils spécifiques au cannabis devraient intégrer les principes de réduction des risques afin d'améliorer l'accompagnement des femmes enceintes